

lutte électorale bien âpre et bien amère où le clergé avait fait contre moi tout ce qu'il pouvait.»<sup>4)</sup>

De toute évidence il en gardait des ressentiments, mais, comme nous allons le voir, il les faisait taire en plus d'une occasion en votant avec la Droite.

C'est ainsi qu'il rallia celle-ci lorsqu'il s'agissait de défendre le ministère de Blochausen (26. 12. 1874-20. 2. 1885) contre l'opposition libérale, qui prétendait que le Gouvernement ne se maintenait au pouvoir qu'au mépris de la Constitution.

Ses amis furent également étonnés de voir parfois Brincour défendre la thèse catholique dans le domaine de l'enseignement.

En parlant de l'organisation de l'enseignement secondaire, Brincour demanda énergiquement une réforme des programmes, des cadres et des traitements. Son discours prononcé à la séance du 22. 4. 1879 contient des idées dont on eut tort de ne pas s'inspirer.

Retenons ce passage où il est recommandé qu'au cours de religion soit attachée l'histoire des arts au point de vue chrétien «avec une explication démonstrative des principaux chefs d'oeuvre dus directement ou indirectement à l'impulsion de l'église. . . MM., vous pouvez être convaincus qu'à l'issue de vos études gymnasiales, au lieu des 15 à 20 séminaristes et des 10 à 15 incrédules qui quittent chaque année l'Athénée, il y aurait à côté des futurs ministres du culte des jeunes gens qui, s'ils ne croyaient pas aveuglément tous les préceptes de l'église, seraient du moins réconciliés avec son existence.»<sup>5)</sup>

Puisque nous parlons de cours de religion, rappelons que Brincour s'en prit aussi à notre grand-oncle Charles Mullendorff, professeur de philosophie à l'Athénée et aux Cours Supérieurs, à qui il reprochait notamment d'enseigner un cours de théologie déguisé et d'employer des manuels latins (v. fasc. III, p. 289). Ce n'est d'ailleurs que par l'instruction ministérielle du 22. 10. 1906 qui «tendait à orienter le cours de philosophie dans une direction nouvelle plus conforme aux besoins des temps modernes. . . que fut donnée en quelque sorte une satisfaction retardée. . . aux vœux du député Brincour et d'une partie de l'opinion publique tels qu'ils avaient été formulés déjà en 1879.»<sup>6)</sup>

L'abbé-directeur Louis Housse ayant milité en faveur de la transformation du progymnase de Diekirch (qui ne comptait que quelque 50 élèves) en un gymnase, un projet de loi afférent avait été déposé à la Chambre le 15. 1. 1878. Il n'eut pas de suite à cause de l'attitude indécise du directeur-général des Finances de Roebé et de l'opposition véhémement de Joseph Brincour.<sup>7)</sup>

Bien que votant souvent avec la Droite, dont les membres lui semblaient plus près de ses idéals démocratiques que les libéraux, Brincour ne cachait pas ses conceptions rationalistes. Cela se remarquait au cours des débats qui précédaient l'adoption — en 1881 — de la loi scolaire Kirpach portant révision de la loi de 1843.

Dès le début, Joseph Brincour défendait le principe qu'une révision générale n'était pas opportune et qu'il vaudrait mieux ne réformer que les dispositions